



PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

**Composition du Parlement jurassien : la parité comme objectif ?**

Les autorités cantonales de la plupart des cantons romands ont été renouvelées ces derniers mois. Reste encore le canton de Genève où les élections cantonales se tiendront en 2018. Suite à ces différentes élections cantonales, plusieurs médias romands ont tiré un bilan quant à la parité hommes-femmes dans les législatifs cantonaux.

Il ressort de ce bilan que, sur l'ensemble des parlements cantonaux, la moyenne de sièges occupés par des femmes est de 27,2 %. Bâle-Campagne est le canton qui se rapproche le plus de la parité avec un taux de 37,8 %. A l'inverse, Schwytz occupe la dernière place avec 14 %. Le Jura se situe, lui, juste en dessous de la moyenne avec environ un quart des sièges occupés par des femmes.

De 1978 à 2017, le nombre de députées au Parlement jurassien est passé de 4 à 16. Si ce constat est réjouissant, l'évolution au cours des quatre, voire des cinq dernières élections cantonales l'est beaucoup moins. C'est ainsi qu'en 2002, 14 femmes avaient été élues députées (11 en 1998). Après les élections cantonales de 2015, il y avait seulement une représentante féminine de plus avec un total de 15 !

Cette évolution, ou plutôt cette stagnation questionne. Elle questionne d'une part la responsabilité des partis politiques jurassiens (les différences entre partis sont considérables) mais également le rôle de l'Etat quant à la promotion des mandats.


La Déléguée à l'égalité a lancé une formation début 2017 destinée aux femmes, notamment dans l'optique des élections communales de cet automne. S'il convient de saluer ce projet, force est de constater que le prix d'une part (150 francs) mais également le public-cible (personnes déjà intéressées par la politique) sont limitatifs et peut-être trop confidentiels.

**Aussi, nous demandons au Gouvernement jurassien de répondre aux questions suivantes :**

- 1) Le Gouvernement a-t-il l'intention de sensibiliser les partis politiques jurassiens à la question de la parité hommes-femmes pour les prochaines élections cantonales ?**
- 2) L'Etat ne pourrait-il pas lancer une véritable campagne de promotion de la politique, en partenariat avec les partis politiques (notamment pour le financement), auprès des citoyennes du canton du Jura ?**
- 3) Le Gouvernement prévoit-il d'autres mesures afin de se rapprocher de la parité au Parlement jurassien ?**

D'avance nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Le responsable :

  
Loïc Dobler

Delémont, le 21 juin 2017

